



Hôpital en infraction

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 26 mars 2008

A l'hôpital de Dieuze 57260 il y a la salle où l'on trouve le distributeur de cafés. Dans cette pièce les fumeurs se retrouvent et fument en toute liberté avec les portes ouvertes donnant vers l'intérieur des autres couloirs. Dans cette pièce on trouve un énorme cendrier sur pied. Quel scandale !

Que faire pour stopper cela ?

Réponse :

En vous appuyant sur [les textes](#) qui régissent l'interdiction de fumer et plus particulièrement sur les circulaires du ministre de la santé, vous devriez pouvoir obtenir rapidement du directeur de l'hôpital qu'il mette son établissement en conformité avec les textes.

Si cette démarche n'aboutit pas, vous devrez signaler à la DDASS cette attitude anormale du directeur ou déposer une plainte entre les mains du procureur de la République.